

### Inscriptions

Du lundi 15 au mardi 31 mai 2023

### Où trouver et où retourner le dossier d'inscription ?

Maison de l'Enfance et de la Jeunesse  
1, promenade de la Crau  
Tél : 08000 13140

### Coût

Le tarif est à la semaine, le coût est de 68€ par enfant (repas et sorties inclus)

### Planning des activités

Le planning des activités par semaine et par groupe (groupes 6 - 8 ans et 9 - 14 ans), une fois réalisé, sera transmis à l'accueil de la M.E.J. et distribuer aux parents lors de l'inscription.

# PASS'SPORTS vacances sportives



# PASS'SPORTS

## vacances sportives

Différentes activités sportives et ludiques (activités aquatiques et nautiques, accrobranche, V.T.T., trottinette électrique, plongée, golf, ...) sont proposées aux enfants de 6 à 14 ans.

La délocalisation des vacances sportives se fera à la Base de voile.

L'idée est d'avoir pour chaque semaine une sortie à la journée (jeudi ou vendredi) pour l'ensemble des enfants : parcs d'attraction ou Koh-Lanta.

### Quand ?

- **1<sup>ère</sup> semaine** : du lundi 10 au jeudi 13 juillet 2023
- **2<sup>e</sup> semaine** : du lundi 17 au vendredi 21 juillet 2023
- **3<sup>e</sup> semaine** : du lundi 24 au vendredi 28 juillet 2023
- **4<sup>e</sup> semaine** : du lundi 31 juillet au vendredi 4 août 2023

### Horaires

- Accueil des enfants de 8h à 9h au gymnase des Molières
- Activités de 9h à 16h (à la base nautique)
- Récupération des enfants de 17h à 17h30 au gymnase des Molières

### Fonctionnement

- Les repas ou pique-nique et le goûter sont compris, ils seront pris soit à la base de voile, soit sur des lieux extérieurs de pratique des activités,
- Le transport des enfants sur les sites d'activités est assuré par la ville,
- Tenue de sport, sac à dos avec bouteille d'eau, crème solaire et casquette sont obligatoires,
- Pour les activités aquatiques : maillot de bain, gel douche et serviette sont obligatoires,
- Pour les activités nautiques : prévoir une tenue pour aller sur l'eau avec des chaussures fermées style néoprène ou basket, cordon pour attacher les lunettes de vue ou de soleil, serviette de bain et affaires de rechange.

### Effectif

- 1 groupe d'enfants âgés de 6 à 8 ans : 16 enfants maximum,
- 2 groupes d'enfants âgés de 9 à 14 ans : 24 enfants maximum
- Maximum 40 enfants par semaine

### Pré-requis

- Pour les enfants âgés de 6 à 8 ans, le test de natation est obligatoire mais la validation n'est pas exclusive,
- Pour les enfants âgés de 9 à 14 ans, la validité du test de natation est obligatoire
- Le service des sports met en place des créneaux horaires pour réaliser les **tests de natation obligatoires** à la piscine des Molières :
  - le mercredi 24/05 de 9h30 à 10h30 et de 18h à 19h
  - le mercredi 31/05 de 9h30 à 10h30 et de 18h à 19h
  - le mercredi 07/06 de 9h30 à 10h30 et de 18h à 19h
  - le mercredi 14/06 de 9h30 à 10h30 et de 18h à 19h
- L'entrée de la piscine sera gratuite sur justification d'un coupon : « **Test de natation vacances sportives** »
- les enfants devront présenter leur carte d'identité ou à défaut celle d'un des parents présent.

### Documents à fournir

#### Pour une première inscription ou tout changement de situation :

- carte d'identité des parents ;
- justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- livret de famille ou extrait d'acte de

naissance et si besoin extrait d'acte de mariage ;

- les 2 livrets de famille, si le nom du/des responsables est différent de celui de l'enfant ;
- le jugement de divorce ou de séparation, le calendrier de garde de chaque parent si garde alternée ;
- si vous êtes hébergé, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et la carte d'identité de la personne qui vous héberge, l'attestation d'hébergement ;
- carnet de santé et photocopies des vaccinations.

#### À chaque inscription :

- dernier avis d'imposition ;
- les 3 derniers bulletins de salaire de chaque parent ;
- attestation CAF ou autre organisme ;
- assurance de responsabilité civile en cours de validité et attestation scolaire mentionnant "extra scolaire" au nom de l'enfant ;
- le Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.) pour les enfants souffrant d'un problème de santé ;
- certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive ;
- pour la voile, un test d'aisance aquatique ;
- une attestation de natation.